



Clinique S' Pierre  
OTTIGNIES

# IRM (IMAGERIE PAR RÉSONANCE MAGNÉTIQUE avec ou sans anesthésie générale

Un médecin a prescrit une IRM avec ou sans anesthésie générale à votre enfant.

Afin de comprendre au mieux cet examen, n'hésitez pas à aller consulter la brochure réalisée par l'association SPADRAP « [L'examen IRM](#) », ainsi que la brochure « [Je vais me faire opérer, alors on va t'endormir](#) ».

Ces **brochures** vous permettront d'en discuter facilement avec votre enfant et de le rassurer. Elles sont **très illustrées et très complètes**. Vous pouvez les **consulter gratuitement en ligne**.

## IRM sans anesthésie générale

Une partie des IRM peut se faire **sans anesthésie**, lorsque l'enfant est **plus grand**, et est capable de **rester plus de 20 minutes** sans bouger. Le rendez-vous se fait alors en « **externe** ».

La machine est grande et peut être impressionnante pour votre enfant mais c'est un **examen non douloureux**.

On pose un **casque** sur les oreilles de votre enfant afin qu'il soit **moins gêné par le bruit de la machine**.

**Un parent** peut rester auprès de lui (**moyennant l'absence de contre-indications, les mêmes que pour votre enfant: maman enceinte, présence de matériel métallique interne ou externe (appareil dentaire, appareil auditif, ...)**). **N'hésitez pas à vous renseigner lors de la prise du rendez-vous**.

Avant l'examen, à la maison, vous pouvez **jouer à «faire la statue»** avec votre enfant, en le chronométrant, afin de le préparer à l'examen.



## IRM avec anesthésie générale

Chez les enfants plus petits, ou incapables de rester immobiles par exemple, le pédiatre peut demander **une anesthésie générale**.

- Une possibilité est que le médecin demande cet examen dans le cadre d'un **bilan, incluant d'autres examens**. On vous proposera alors de rester hospitalisés **en pédiatrie plusieurs jours** afin de pouvoir rassembler tous les examens à l'hôpital. Vous pourrez évidemment **rester auprès de votre enfant et loger avec lui**.

Vous serez contacté auparavant afin de vous informer de la durée d'hospitalisation et des examens prévus.

Le jour de l'admission, il faudra inscrire votre enfant à l'**accueil « hospitalisation »** de l'hôpital. N'hésitez pas à prendre l'« abonnement parking » étant donné que vous resterez plusieurs jours. Vous pouvez aussi prévoir de quoi vous occuper, même s'il y a une salle de jeux en pédiatrie.

- Une autre possibilité est que les **examens demandés soient tous réalisables le jour-même** (IRM sous anesthésie générale, prise de sang, urines, potentiels évoqués auditifs, ...). Dans ce cas, nous vous proposerons de venir le matin **pour 7h00** afin d'inscrire votre enfant à l'entrée de l'hôpital en tant qu'« **hôpital de jour** ». Vous irez ensuite au **5ème étage**, en hôpital de jour. Attention que dans ce cas, il faut que votre enfant ait **déjà vu l'anesthésiste** en consultation au préalable, et que votre enfant soit **à jeun depuis minuit** (voir avec l'anesthésiste).

Les IRM sous anesthésie générale ont normalement lieu le vendredi dans la matinée.



Votre enfant sera endormi par l'anesthésiste.

Une perfusion intra-veineuse sera placée à votre enfant (avec prise de sang si besoin). Ensuite, votre enfant ira réaliser l'IRM.

Plus tard, il reviendra soit au 5ème étage en hôpital de jour, soit en pédiatrie **afin de le surveiller après son anesthésie**.

Il devra **patienter avant de pouvoir boire**. Ensuite il pourra **manger**. Et il devra **uriner**.

Si tout va bien, **la perfusion sera ôtée et vous pourrez alors rentrer à la maison**.